

Adresse ou lieu dit	Numéro de parcelle		Commentaires	Superficie en are		
	A metre en zone Naturelle	A metre en zone à urbaniser		A metre en zone Naturelle	A metre en zone à urbaniser	
Pata Nord		452	S'aligner sur la parcelle 446		17	commentaire
		453			17	Modification non pris en compte
Route du Bial	506			8,93		
	616			14,6		
	617		TALUS	12,1		
	618			10,3		
	1371			2,85		
	1715			6,25		
	1716			6,25		
Vignes Hautes		635			8,15	Modification non pris en compte
		636	Réseaux présents / amorce de voirie / continuité du lotissement existant		21,85	Modification non pris en compte
Rue de St Clou	611			14,95	32,19	Modification non pris en compte
	614			14,45		Modification non pris en compte
Route du Bourret	1022			4,46		Modification non pris en compte
				95,14	96,19	

Objet: Fw: Demande de modification sur le zonage concernant Meyronne
De: "Mairie" <mairie-meyronne@info46.fr>
Envoyé: 09/07/2024 10:13:13
À: "a.riquier@cauvaldor.fr" <a.riquier@cauvaldor.fr>;
Pièces jointes: proposition de révision crte de zonage PLUIH.xlsx

----- Message transféré -----

De "Mairie" <mairie-meyronne@info46.fr>
À a.riquier@cauvaldor.fr
Date 05/07/2024 11:48:33
Objet Demande de modification sur le zonage concernant Meyronne

Bonjour Me Riquier

Suite à notre conversation téléphonique du jeudi 4/07/2024 , nous vous faisons parvenir un tableau de nos remarques concernant les échanges de parcelles à retirer de la zone à bâtir et celles que nous voulons mettre à urbaniser .

Vous constaterez que les surfaces sont pratiquement égales .

Nous vous proposons un RDV téléphonique mardi 9/07/2024 vers 10 h afin de formaliser avec vous la délibération à prendre en vu du futur conseil municipal qui aura lieu le mercredi 10/07/2024.

Bien cordialement,

Mairie de Meyronne
05 65 32 25 96

ouverture au public
mardi : 13h30 - 17h00
vendredi : 9h - 12h30